

Didier NUMBI WA NUMBI
Expert en Décentralisation

**ENJEUX ET CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU
NOUVEAU CHEF - LIEU DU TERRITOIRE DE
MOBA DANS LA PROVINCE DU TANGANYIKA EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Moba, Avril 2012

Auteur :

Didier NUMBI WA NUMBI, expert en décentralisation, est né à Lusaka/Moba au Tanganyika en 1971. Bachelier en Philosophie de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome en 1992. Prêtre du Diocèse de Kalemie – Kirungu en 1997. Chargé des Pratiques Professionnelles (CPP) à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Moba depuis 2003.

Tel : 081 76 78 643

E – mail : didnumbi@yahoo.fr

ISDR MOBA

E – mail : isdr_moba@yahoo.fr

Tel : 081 40 76 075 ; 081 74 29 467 ; 081 19 77 487

081 09 33 206 ; 081 18 54 566

Résumé

Avec la décentralisation et le découpage qui s'en suivra, nous assisterons à une recomposition de certaines structures administratives en RD Congo. Les Chefs – Lieu des Territoire appelés « Cités » seront érigés en Villes ou Communes suivant qu'ils emplissent ou non les critères. Pour le cas du Territoire de Moba en Province du Tanganyika, il est prévu que la Cité de Moba devienne ville de KAOZE. Ainsi, le Chef – lieu du Territoire devra être transféré ailleurs en dehors des limites de la ville de KAOZE. On doit chercher et trouver le site. Et le nouveau Chef – lieu devra répondre à certains critères qui contribueront au développement de Moba, du Tanganyika et de toute la RD Congo.

Brève bibliographie

1. *Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.*
2. *Loi No 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RD Congo du 18 février 2006.*
3. *Loi No 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces*
4. *Loi organique No 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces.*
5. *Loi organique No 010/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces.*
6. *Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire, Cadre stratégique sur la mise en œuvre de la Décentralisation, Kinshasa, 2009.*
7. *Enjeux et défis de la Décentralisation. Actes des Journées Sociales du CEPAS (du 03 au 05 novembre 2008), in Congo – Afrique, No 432, février 2009 et No 433, Mars 2009.*
8. *Rapport annuel du Territoire de Moba exercice 2010, Moba, 2011.*
9. *Plan de développement du Territoire de Moba, Kinshasa, 2007.*
10. *RD Congo notre beau pays, Mediaspaul, Kinshasa, 2010.*
11. *Ambroise KAMUKUNYI et Joseph CIHUNDA HENGELA, « Régionalisation, Décentralisation et naissance effective des vingt – cinq nouvelles Provinces en RD Congo : défis et perspectives de prévention des conflits », in Congo – Afrique No 434, Avril 2009.*
12. *Didier NUMBI WA NUMBI, Le Territoire de Moba en RD Congo à la croisée des chemins, Ed. ISDR Moba, Moba, 2007.*
13. *Idem, Ways to the development of Moba in DR Congo. Building a future for an African Territory, Moba, 2011.*
14. *SADRI, Module de formation sur la décentralisation, Lubumbashi, mai 2011.*

0. INTRODUCTION

Dans le cadre du processus de décentralisation en cours dans notre pays la RD Congo, la Cité de Moba se transformera en Ville de KAOZE. J'en veux pour preuve les cartes d'électeurs obtenues de la Commission Electorale Nationale Indépendante au sein de la Cité de Moba. Sur ces cartes les choses sont claires. Ceux qui les ont obtenues aux Centres de l'Institut KAOZE et l'Ecole Primaire Furaha Yetu, il y est écrit : Commune de Kirungu. Aux Ecoles Primaires Regeza et Kilimantinde ainsi que Kashiba c'est : Commune de Moba – Port. Et enfin au village KAFIFI, au – delà de la rivière Moba, c'est mentionné Commune de MURUMBI. La ville c'est naturellement KAOZE. Tout cela doit se passer avant 2013 année prévue par la CENI pour les élections locales, municipales et urbaines.

Ainsi comme conséquence, on doit chercher et trouver un autre lieu, un autre site où implanter le Chef – lieu pour le Territoire de Moba. Ce Chef – lieu aura automatiquement le statut de Commune (Cfr Loi sur les ETD, art 46).

Pour sa part, la Cité de Moba étant devenue Ville de KAOZE, sera également une Entité Territoriale Décentralisée tout à fait à part. Le Chef – lieu du Territoire de Moba devra être transféré ailleurs en dehors des limites de la Ville de Kaoze.

La question fondamentale qui se pose ici est de savoir où placer le Chef – lieu de notre Territoire. C'est là le cœur de notre réflexion.

Pour rappel, notre Territoire de Moba est situé dans la Province du Tanganyika, République Démocratique du Congo. Il est l'un des six Territoires que comprend cette Province. Les 5 autres sont KABALO, KALEMIE, KONGOLO, MANONO et NYUNZU. Sa superficie est de l'ordre de 24.000 Km². Sa population dépasse les 500.000 habitants. Moba est délimité au Nord par le Territoire de KALEMIE, à l'Est par le Lac Tanganyika et la Tanzanie, au sud par la République de Zambie et le Territoire de Pweto, à l'Ouest par le Territoire de Manono.

A l'intérieur des limites du Territoire de Moba nous avons la Cité de Moba en passe de devenir ville de Kaoze ; 5 Chefferies que sont BAKWATANGA, KANSABALA, MANDA, NGANYE ; et 1 Secteur, BENA KAMANYA. Ces entités coutumières sont subdivisées en 35 groupements. Et ces Groupements en centaines de villages.

I. A LA RECHERCHE DU CHEF – LIEU DU TERRITOIRE DE MOBA

Ceci dit, la question qui se pose est celle de la sélection, du choix de l'emplacement du Chef – lieu du Territoire de Moba. Ce choix doit être judicieux et obéir à des critères précis. Le lieu choisi devra être un centre d'impulsion pour le développement de tout le reste du Territoire, sans oublier la ville de KAOZE, la Province du Tanganyika et toute la RD Congo. Ce doit être également un lieu sécurisé, sécurisant et sécurisable pour le reste de l'Entité. L'emplacement doit – et cela va de soi – respecter les prescrits de la Constitution et de différentes lois liées à la Décentralisation.

Ainsi par exemple, selon la loi sur les ETD, art 46 alinéa 5, les Chefs – lieux des Chefferie et Secteurs ne peuvent pas devenir des Communes et donc pas des Chefs – Lieux d'un Territoire. Pour le cas de Moba sont par conséquent exclus les villages suivants : KALA, KALONGO – MANIKA, KASENGA – NGANYE, KATENGA, KAVUKWA et MULONDE.

Il faut donc chercher ailleurs.

Aujourd'hui en 2012, lorsqu'on jette un coup d'œil sur les villages et agglomérations du Territoire de Moba, en dehors des Chefs – lieux des Chefferie et Secteur, il y a des entités qui se détachent avec netteté. En voici quelques – unes :

KASENGA – MAKOSA, KISONGO, KAKERA, LUNGALABA, KILUNGA, SAMBWE, PEPA, FUBE, MWANGE, KIPAMBA, MOLIRO, LIBONDWE, SELEMBE, NKUNTAULA, MUSOSA, ILOMBE, KAMPINDA ; NKUMBULA, KATONGE, KALOLO, PONDE, MWANZA, LUSENGA, KAMENA, KABWELA ; KARONJA, MWELE, MASEBA, KASORO, MPALA, LUBASHA, NKUBA, TUMPA (MULUNGUZI), KANSENGE, KIZIKE, NKOROSHA, KAPAMPA, LUNANGWA , KANKONDE, KIKU, KAPOTE, LUKUSHA, MUKINDUZI, etc...

Comme on le sait, ici à Moba, avant la funeste guerre nous imposée par les Rwandais, les Burundais, les Banyamulenge et le RCD Goma entre 1998 et 2003, certains des villages que je viens de citer étaient très vastes et très peuplés et partant viables.

Et de fait, un des critères qui peut retenir l'attention est celui de la viabilité de l'entité ciblée et retenue. Une chose à faire ici c'est de se demander qui doit rendre viable telle ou telle autre entité ? Est – c'est l'Etat ou la population elle – même ?

Pour le cas du village Kasenga par exemple, une chose est sûre. L'essor de ce milieu n'est pas dû, du moins directement, du fait de l'Etat congolais. Pour preuve, il serait difficile de montrer à Kasenga un seul petit chantier du Gouvernement.

Ainsi, s'il faut attendre que la population sinistrée de Moba du fait de la guerre du RCD Goma avec ses alliés, se débrouille seule pour rendre viables ses villages et que l'Etat congolais vienne seulement, pour ainsi dire, sauter sur

l'occasion, et ériger des Chefs – lieu de Territoire, le risque est d'attendre trop longtemps avant de matérialiser la volonté du Constituant qui veut que la décentralisation soit le mode de gestion immédiat de ce pays.

Ici à Moba, il serait mieux que l'Etat s'assume et prenne ses responsabilités. Concrètement nous voulons dire que pour Moba, il faut des décisions politiques, des décisions d'Etat pour viabiliser le site choisi. On le sait, lorsque l'Etat s'engage, il peut d'une brousse, d'une forêt ou d'un petit village insignifiant et même d'un désert, en faire un grand centre ou même une Capitale. C'est le cas dans plusieurs pays du Monde. Le Brésil avec Brasilia, Nigeria avec Abuja, Côte d'Ivoire avec Yamoussoukro, Tanzanie avec Dodoma sans oublier le Zaïre avec Gbadolite.

Tout près de nous c'est Pweto. Des Quartiers entiers qui étaient en quelque sorte des brousses sont devenus en un clin d'œil des Quartiers Modernes avec des constructions respectables grâce à l'action bienfaisante du très regretté Honorable Augustin KATUMBA MWANKE.

Pour Moba, il nous faut une décision politique après avoir pesé les circonstances. La viabilité ne peut être invoquée ou posée comme un *a priori* dans notre cas, car que ce soit à Kasenga, à Mwanza, à Musosa etc, l'Etat congolais devra absolument, pour sa crédibilité, construire ses propres infrastructures : Bureaux, Résidences de l'Administrateur et ses Assistants ainsi que les différents services étatiques.

Il ne serait pas bon de reprendre les mêmes expériences malheureuses que nous avons connues et connaissons encore ici à Moba où l'on a vu les Bureaux du Territoire et ses Services installés dans les maisons des privés. On se demande même si localement tous les services se sont acquittés et s'acquittent honorablement de leur loyer...

Maintenant, pour revenir au village de KASENGA – MAKOSA – KINYONGORO, de plus en plus, certains penchent clairement pour cette agglomération et voudrait la cibler comme Chef – lieu du Territoire de Moba.

Et de fait, lorsqu'on a visité ne fut – ce qu'une fois ce village extrêmement dynamique, on est comme conquis, subjugué. On est frappé par beaucoup de choses. C'est un très grand village qui au dire du Chef KIPILI de sur place et du Grand Chef Investi MANDA, compte déjà plus de 20.000 habitants. Déjà à ce niveau, le village devait être érigé en Commune par un Décret du Premier Ministre (ibid. art 46 alinéa 2).

En plus de cette donnée démographique, il y a lieu de noter que des maisons en dur et tôlees y abondent. Des écoles primaires et secondaires, un grand marché des centres de santé ou dispensaires sont construits en matériaux durables et tôlees. On y trouve des puits et adductions d'eau bien aménagés. Il y a des activités intenses liées à l'Agriculture, Elevage et Commerce, etc...

Deux grands projets sont en cours : une adduction d'eau à partir de Manika dans le Secteur des Bena Kamanya et une Centrale Hydroélectrique sur les chutes de la rivière Mulobozi en aval du village KAKERA.

Avec tout cela, KASENGA serait donc un choix naturel pour en faire le Chef – Lieu du Territoire de Moba. Des études et des missions sont menées sur place à cette fin.

Personnellement, tout en reconnaissant les mérites du Grand village de Kasenga- Makosa, je voulais suggérer d'autres options et les justifier du point de vue historique, sécuritaire, économique, politique, stratégique et géopolitique.

II. ENJEUX DU CHOIX

Au vu des enjeux, je demanderai instamment que la question du futur Chef – lieu du Territoire de Moba soit soumise à un débat, le plus large possible et qu'on explore toutes les voies possibles afin d'obtenir un vrai consensus.

Pour ma part, j'affirme clairement ma position. Le futur Chef-lieu du Territoire de Moba, après la très prochaine érection de la Cité de Moba en ville de KAOZE, ce futur Chef – lieu devra se retrouver le plus près possible de la frontière terrestre entre Moba et le District de KAPUTA en ZAMBIE. Et les villages à retenir pour la réflexion pourraient être MOLIRO, LIBONDWE, KIBANGA, KAPINGU, MWANGE, KIPAMBA, KAMPINDA, MUSOSA, KALUBA, LILOMBE, NKUNTAULA.

Je m'explique.

1. **Historiquement**, et les aînés du milieu le savent, le Chef – lieu du Territoire de Moba était justement situé à Moliro. Donc, ce ne sera pas du nouveau. Les raisons on peut les deviner : en ces temps – la (1914 – 1918 et 1940 – 1945), il fallait parer à l'insécurité liée à la guerre mondiale et aux appétits des Anglais qui estimaient que le Congo Belge tirait un peu trop sur le côté de la Rhodésie du Nord. Un coup d'œil rapide sur une carte géographique de l'Afrique, montre clairement comment la RD Congo pénètre profondément dans le ventre de la Zambie. Dans le Territoire voisin de Pweto quelque chose de similaire s'était produit. Le Chef – lieu était à KILWA. Et naturellement la frontière du Tanganyika allait jusqu'à la rivière LUVUA (LUALABA) et au lac Moero. C'est ainsi que dans le Temps on parlait du District du Tanganyika – Moero. Ce ne sera donc pas un fait nouveau que le Chef – lieu du Territoire de Moba se retrouve du côté de la frontière avec la Zambie.
2. **Du point de vue sécuritaire** – même sans être un grand spécialiste ou grand stratège sorti de l'EFO Kananga ou d'Israël – on sait que la frontière sud du Territoire de Moba est très mal sécurisée. Et le fait que les terres congolaises de KAPINGU et environs soient occupées par les

zambiens avec le silence – radio étonnant des autorités congolaises et même de nos élus (le Sénateur, les 4 députés de 2006 et ceux de 2012 ainsi que les 5 députés provinciaux), ce fait est très révélateur. Pour mieux sécuriser cette frontière internationale, il faut sur place des Institutions de la République représentées au moins par l'Administration du Territoire. Ce qui nous rendra à l'aise de pouvoir communiquer, parler, dialoguer et négocier sur un pied d'égalité avec nos frères zambiens dont le Chef – lieu du District de KAPUTA est à moins de 10 km de notre propre frontière. Une présence policière et militaire conséquente sécurisera cette frontière. Actuellement par exemple, l'Adjudant de la Police qui est sur place peut-il dialoguer sur un pied d'égalité avec le Major ou le Colonel qui est à KAPUTA ?

3. **Du point de vue économique**, être à la frontière est une position on ne peut plus privilégiée. Dans le cadre de la Décentralisation – Découpage, la Province du Tanganyika a une frontière internationale liquide avec le Burundi, la Tanzanie et la Zambie par les Territoires de Kalemie et Moba. Son unique frontière internationale terrestre est celle du Territoire de Moba avec la Zambie. Quelle aubaine ! Ainsi l'occasion a toujours existé de faire de la frontière terrestre Moba – Zambie, un autre KASUMBALESA si le leadership politique, social, économique, religieux et coutumier de Moba était un peu plu imaginatif et entreprenant. Les échanges commerciaux par voie lacustre privilégiés à ce jour par le Port de Moba et le petit – port ainsi que les plages sont difficiles et couteux parfois même en vies humaines. La preuve en est toutes sortes de tracasseries que l'on voit aux Ports (grand et petit) et les plages. Mais également tous ces accidents mortels lorsque telle ou telle autre barquette à moteur chavirent. Il faudra absolument se pencher sur les immenses possibilités qu'offre la longue frontière terrestre de plus de 200 Km avec la Zambie et trouver des points de passage à rentabiliser les recettes de l'Etat à l'instar de Kasumbalesa qui est l'une des frontières terrestres qui permet à la RD Congo de tirer l'essentielle de ses ressources financières. Du côté de la Zambie, les routes sont en général très bonnes. De KAPUTA, on peut facilement aller à NAKONDE et de la vers toute l'Afrique de l'Est par route ; de Kaputa on peut aussi aller à KASAMA, MANSA, LUSAKA, le COPPERBELT et dans toute l'Afrique Australe. Du côté de chez nous on peut ainsi aisément imaginer une route congolaise bien faite qui partirait de la frontière avec KAPUTA en passant par MUSOSA et PEPA pour aboutir à la ville de KAOZE ; une autre route partant de KALANDA – MWANGE jusqu'à PEPA pour s'interconnecter avec la précédente ; une autre partirait de KAPINGU pour s'embrancher à MWANGE ; et une dernière partirait de MOLIRO pour aboutir à Mwange. Le tout débouchant à KAOZE – VILLE. De Kaoze – ville, la route peut arriver jusqu'à MANONO (405 Km) et KALEMIE (336 Km). Ainsi, sans effort, les échanges commerciaux et autres se feraient par route de la Zambie et des autres pays de l'Afrique Australe et Orientale et passeraient par Moba pour inonder MOBA, MANONO, KALEMIE et tout le Tanganyika. Ainsi pourra se réaliser une grande

ambition qui habitait et qui sûrement habite encore notre Notabilité, le Patriarche Charles MWANDO NSIMBA qui, dans sa plaquette de campagne de 2006, rêvait de « *faire du Territoire de MOBA pacifié, un Territoire pilote du développement de la future province du Tanganyika* » (*L'UNADEF présente son Candidat MWANDO NSIMBA Charles, homme du développement et vrai artisan de la paix*, p.5). Dans ce rêve, en plus des habitants de Moba, ne peut – on pas également intéresser les forces vives des autres 5 Territoires du Tanganyika, les élus à tous les niveaux pour qu'ensemble nous le fassions aboutir ? Puisqu'il est encore question d'économie, on peut donner un exemple pour illustrer l'urgence de penser sérieusement à notre proposition. Il s'agit de la Ville d'Uvira au Sud – Kivu. Quand on est sur place on sait voir comment cette ville, située en face de Bujumbura capitale du Burundi, est très active. Comme la frontière est terrestre, les opérateurs économiques et toute la population ont la possibilité de faire autant de tours par jour dans les deux directions et cela grâce aux nombreuses agences de transport qui facilitent grandement les choses. Tandis qu'à Kalemie et Moba par exemple, voir un bateau ou une barque à moteur se rendre en face en Tanzanie est un événement auquel on assiste une fois après plusieurs semaines. Pour quel volume commercial ? Rien qui vaille la peine, si ce n'est de multiples tracasseries. Lorsque quelqu'un se rend en Tanzanie et qu'on lui fait une commission, il faut au bas mot attendre au moins trois semaines pour qu'on puisse le revoir et avec quels risques ! Non, il faut pour le Tanganyika se pencher sur la question des échanges par route avec la Zambie.

4. ***Du point de vue géopolitique*** et grâce à sa position géographique privilégiée, le Territoire de Moba doit jouer son rôle dans la Sous – Région des Grands Lacs et la SADC. Certes il est acceptable que l'essentiel passe par Kinshasa. Mais ce qui est inacceptable est que dans les ensembles régionaux, on puisse oublier les Territoires frontaliers de ces ensembles régionaux. Ainsi, je ne suis pas sûr que beaucoup ici à Moba aient entendu parler de la CEPGL, de la Conférence Internationale des Pays des Grands Lacs, de la SADC et même du Projet Intégré du Lac Tanganyika (PRODAP). La raison est simple à deviner : nous qui faisons partie de ces ensembles régionaux directement par nos frontières, nous sommes mis à l'écart si pas méprisés au profit des ressortissants des Provinces lointaines qui n'ont aucune frontière avec ces ensembles régionaux. Comprennent – ils eux mieux que nous les enjeux ? Donc, des ressortissants de Moba devaient être nommés membres de ces ensembles régionaux car leur apport ne serait que bénéfique.

III. LE CHOIX LUI – MEME

Comme on le voit, en plus d'autres raisons qui peuvent être avancées par le bienveillant lecteur, ces possibilités, ces rêves ne pourront être réalisés si les villages de MUSOSA, MWANGE, KALANDA, KAPINGU, MOLIRO, LIBONDWE, KIBANGA demeurent dans leur état actuel. Il faudra une impulsion qui ne viendrait que d'un choix politique et administratif audacieux. ***C'est pourquoi, je propose que le nouveau Chef – lieu du Territoire de Moba soit placé à MUSOSA en face de KAPUTA en Zambie.***

Les implications seront directes :

- ❖ Les Infrastructures seront érigées rapidement pour abriter les nouvelles autorités ainsi que leurs services ;
- ❖ Les autorités qui seront nommées sur place, auront à négocier, traiter, dialoguer sur un pied d'égalité avec celles du District voisin de KAPUTA en Zambie ;
- ❖ Le milieu sera rapidement reconstruit car les congolais qui préfèrent rester du côté zambien pour plusieurs raisons (dont surtout les tracasseries administratives, policières et militaires), regagneront le pays ;
- ❖ Le milieu sera sécurisé ;
- ❖ Les services étatiques générateurs de recettes seront organisés et redynamisés ;
- ❖ Les autorités hiérarchiques au niveau provincial et national pourront s'impliquer pour faire aboutir les grands travaux des infrastructures pour faire du milieu le KASUMBALESA du Tanganyika dont nous parlions plus haut ;

Si j'ai choisi de proposer MUSOSA, comme nouveau Chef – Lieu du Territoire de Moba, je n'ignore pas l'importance des autres villages frontaliers. Par exemple MOLIRO serait aussi idéal à cause de sa position lacustre non loin de la frontière terrestre du côté de NSUMBU en Zambie. Son seul inconvénient est que l'on ne pourra pas facilement faire une route Moliro – Nsumbu à cause du relief très accidenté. Alors que notre souci c'est la route entre Moba et le District de Kaputa. Mais ce qui est important est que soit accepté le principe de transférer le Chef – Lieu du Territoire de Moba du côté de la frontière terrestre avec la Zambie.

Avant de terminer, je voudrais rendre un vibrant hommage aux Organisation du Système des Nations Unies (HCR, UNICEF...), des ONGs Internationales et Nationales qui ont permis de rendre viables les différents villages frontaliers au District zambien de Kaputa ravagés alors par la guerre, en réfectionnant des tronçons routiers, en construisant des écoles, des Centres de Santé, des abris ; en réalisant des puits et des adductions d'eau.

Je rends également hommage à toutes les personnes et Institutions qui valorisent notre propre frontière de MUSOSA, qui résistent à la facilité de passer par la frontière de LUNKINDA à Pweto. Ce sont des ONGs, des

politiciens, des commerçants, des hommes d'Eglise, la population elle – même, etc...

Le fait de choisir de passer par Musosa a un effet d'entraînement, car cela contribue à faire davantage vivre le milieu : les petites dépenses que l'on y fait pour achat de nourriture, de boissons, de médicaments et autres articles ; le logement, la douane, l'immigration etc... sont un petit plus pour l'économie de MUSOSA.

Pour terminer, je lance un appel pressant et pathétique aux élus de Moba et du Tanganyika, à tous les niveaux, aux membres du Gouvernement Central ou provincial originaires de Moba ou du Tanganyika, aux forces vives de Moba et du Tanganyika, aux populations de Moba et du Tanganyika à se mobiliser comme un seul homme, à s'approprier et à faire aboutir cette idée concernant le transfert du Chef – lieu du Territoire de Moba du côté de la frontière terrestre avec la Zambie et si possible à MUSOSA.

Il y a plus à gagner qu'à perdre pour Moba et pour le Tanganyika.

Fait à Moba, le 03 avril 2012

Didier NUMBI WA NUMBI

Expert en Décentralisation

Tel : 081 76 78 643

E – mail : didnumbi@yahoo.fr